

Exercice 1 — Crédit d'une MIB

La société VilitaKfée produit des machines espresso pour des collectivités. La société veut proposer une machine dont on peut superviser le fonctionnement à distance. Le choix est fait d'utiliser le protocole SNMP. Le cahier des charges précise les objets d'observation suivants :

1. Le temps écoulé depuis le démarrage.
2. La localisation de la machine.
3. Les coordonnées du responsable de maintenance de la machine.
4. L'adresse IP de l'interface réseau de la machine.
5. Le niveau de provision des ingrédients nécessaires (café et sucre).
6. Le nombre de tasses de café servies.

En outre, le fabricant propose d'envoyer des alarmes au centre de surveillance lorsque le niveau de fourniture d'un ingrédient dépasse un certain seuil critique.

Q 1.1 Pour quels objets, parmi ceux définis dans le cahier des charges, le fabricant a-t-il besoin de fournir une nouvelle MIB ?

Q 1.2 Définir les notifications prévues dans le cahier des charges.

Q 1.3 Comment l'entreprise doit-elle procéder pour étendre la MIB et dans quelle branche pourra-t-elle placer de nouveaux objets SNMP ?

Q 1.4 Donner l'arborescence des MIBs nécessaires pour la supervision d'une machine.
rériter ces trames.